

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 12/02/2008  
Publication : 15/02/2008



Pour le Président du Conseil Général  
par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif  
de l'Assemblée

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° 2008 - 2 - 2 - 6

Séance du vendredi 8 février 2008

### AIDE DU DEPARTEMENT AUX CAMPINGS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général N° 2007/I - 5<sup>e</sup>/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU la délibération N° 2008/I-2<sup>e</sup>-03 du 14 décembre 2007 relative aux interventions du Département en faveur du tourisme,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- attribue une subvention de :
  - 1 099 € à la commune d'URBES pour des travaux sur son camping « Benelux-Bâle »
  - 29 600 € à la commune de CERNAY pour des travaux sur son camping « Les Acacias »
  - 60 550 € à la commune de RIBEAUVILLE pour des travaux sur son camping « Pierre de Coubertin »
  - 9 200 € à la Communauté de Communes de la région de GUEBWILLER pour l'installation d'aires de services pour camping-cars
- précise que les crédits seront prélevés sur l'enveloppe 99406, chapitre 204, nature 2042, fonction 94, programme F041, du budget départemental.

Adopté  
voix contre  
abstentions

LE PRESIDENT  
Pour le Président  
du Conseil Général du Haut-Rhin  
et par délégation  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président

Rémy WITH